**Examen de la structure de l'exécutif**

Après 5 ans d’expérience dans notre nouvelle structure, l'équipe des nominations a été chargée, lors de l'assemblée générale du printemps 2023, d'examiner les préoccupations exprimées sur la façon dont l'exécutif actuel est élu, fonctionne et s'engage avec d'autres organes du Conseil régional. Cet aspect a également été souligné dans le plan stratégique adopté cet automne.

Les enjeux qui ont été soulevés sont les suivants :

* L'exécutif est trop grand (19 représentants plus le personnel qui sert de membres correspondants sans droit de vote).
* L'exécutif est composé principalement de personnes qui ne sont pas élues par les membres du Conseil régional
  + 8 des 19 représentants sont élus par les membres du Conseil régional (trois d'entre eux sont le Président, le Président élu et le Président sortant).
  + 9 représentants sont nommés par les équipes dirigeantes et d'autres organes et acceptés avec le rapport complet de l'équipe des nominations lors de la réunion de printemps.
  + le trésorier est un poste non élu sans terme.
  + le ministre exécutif régional est un employé sans terme.
* La composition des équipes dirigeantes est établie de manière indépendante et n'est pas soumise à des élections. Chaque équipe trouve ses propres moyens de recruter des membres. Ils proposent leurs représentants à l'exécutif, qui sont officiellement approuvés lors de l'assemblée générale de printemps.
* Notre structure facilite la nomination de personnes qui sont déjà dans le cercle restreint du Conseil régional.
* La diversité au sein de l'exécutif est difficile à atteindre pour le comité des nominations lorsqu'ils préparent leur liste, car il n'a pas la possibilité de déterminer qui occupera 11 des 19 postes.
* Certaines décisions prennent trop de temps pour passer par le processus de l'équipe dirigeante et ensuite l'exécutif. Il y aurait des avantages à ce que les commissions puissent prendre des décisions finales plutôt que de passer par un processus en deux étapes.

Les avantages du modèle actuel qui ont été exprimés :

* + - Il existe des liens étroits entre l’exécutif et les équipes dirigeantes/les autres organes, car ce sont les équipes dirigeantes et les autres organes qui désignent les personnes qui les représenteront à l'exécutif.
    - Le fait d'avoir plus de voix à la table peut contribuer à apporter des perspectives différentes aux discussions.
    - Permettre à d'autres organes de nommer des personnes au sein de l'Exécutif leur confère une autorité directe et peut être moins "dirigé d’en haut" dans la relation entre l'équipe et l'Exécutif, même si ces personnes ne sont pas choisies par l'ensemble de la cour.
    - La représentation au sein de l'exécutif d'entités juridiques distinctes telles que La Table et le Conseil des finances et de l’expansion serait compliquée dans le cadre d'autres modèles.

L'équipe de nomination a étudié d'autres structures et modèles de conseils régionaux. Trois possibilités ont été discutées à ce jour, et un modèle entièrement nouveau pourrait encore voir le jour. Nous vous invitons à nous faire part de vos réactions et de vos commentaires sur ces idées préliminaires.

**Modèle 1 (Représentation de l'exécutif dans les équipes dirigeantes)**

* + - Un groupe de 10 personnes est élu chaque année lors de la réunion de printemps du conseil régional.
    - Au sein de ce groupe de 10, des personnes sont choisies pour siéger dans les équipes dirigeantes et d'autres organes afin de servir de point de contact et de compte rendu.
    - Le président est choisi parmi les 10 personnes pour l'année en cours. Un vote parmi les membres de l'exécutif est organisé chaque année. Il n'y a pas de poste de président élu ni de président sortant
    - Les mandats sont échelonnés sur trois ans (3 élus la première année, 3 la deuxième année et 4 la troisième année).
    - Le trésorier serait un membre correspondant (sans droit de vote).

**Modèle 2 (représentation des sujets formellement nommés)**

* + - L'exécutif est un groupe de 13 membres, presque tous élus par le conseil régional (à l'exception du trésorier, du représentant de la Table des ministères en français et du ministre exécutif régional).
    - Les responsables de domaine sont élus dans le cadre du processus de nomination.
    - Les responsables de domaine se concentrent sur des domaines de travail plutôt que sur l'équipe de direction.
    - Quatre responsables de domaine sont élus : Politique/stratégie, ministère de soutien, finances et biens, ressources humaines
* Politique/Stratégie = Supervision et mise en œuvre de la stratégie, élaboration de la politique, soutien aux ministères émergents, planification d'événements
* Ministère de soutien = soutien à la communauté de foi et visites, justice, bonnes relations, ministère de la jeunesse, développement des clusters, ministères centraux.
* Commission des finances et de l'immobilier = Financement stratégique, Stratégie immobilière, Trésorerie et investissement, Finances, Comité mixte d'octroi et d'habilitation
* Commission des ressources humaines = Relations pastorales, Supervision, Liaisons, Formation, LLWL
  + - Le président (élu), le président sortant, le trésorier, le représentant de La Table et le ministre exécutif sont membres de l'exécutif.
    - Cinq membres extraordinaires élus lors des réunions du conseil régional.

**Modèle 3 (Commissions partagées/Exécutif)**

* + - L'exécutif est un organe de 12 membres composé de 6 personnes représentant les commissions et de 6 personnes qui sont des membres à part entière.
    - Les membres extraordinaires se réunissent tous les mois et sont rejoints par les 6 membres des commissions tous les deux mois.
    - Les six commissions sont les suivantes
    - Commission des finances et d’expansion (le GELT serait une équipe de la commission des finances et de l’expansion)
    - La Table des ministères en français
    - Relations justes
    - Ministères du premier tiers
    - Justice et Communauté
    - Relations pastorales
    - Les responsabilités des membres extraordinaires seraient les suivantes
    - Relier et habiliter l'équipe de nomination
    - Relier et habiliter l'équipe de planification des réunions
    - Connecter et habiliter l'équipe de planification stratégique
    - Relier le personnel du Conseil régional et lui donner les moyens d'agir
    - La présidence est choisi chaque année parmi les membres de l'exécutif.